

## **En direct de l'USP n° 14 (3 – 7 avril 2017)**

### **Actualités du comité**

Lors de sa séance d'avril, le comité a une fois de plus traité un ordre du jour riche et varié. En plus des thèmes courants comme la situation sur les marchés, le comité s'est penché sur les dossiers suivants : la prévoyance vieillesse 2020, l'impôt sur les gains immobiliers, la formation professionnelle ainsi que la planification de la campagne de votation pour l'ancrage de la sécurité alimentaire dans la Constitution. Le comité a également approuvé le rapport annuel ainsi que les comptes 2016 et a été informé de l'état actuel du train d'ordonnances agricole 2017. L'accent a toutefois été mis sur le groupe de travail lait qui a été réactivé en février dernier par le comité. La méthode de travail a été spécifiée et l'orientation des premières mesures visant à améliorer la situation des producteurs de lait ont été définies.

### **Rencontre des membres européens de l'OMA**

Les membres européens de l'Organisation mondiale des agriculteurs (OMA) se sont retrouvés à Bruxelles pour leur traditionnelle rencontre. Sous la direction du vice-président de l'USP Fritz Glauser, également vice-président de l'OMA, les participants se sont penchés sur l'avancée des dossiers en cours. Il a également été discuté de l'élection du président. Les candidatures doivent être déposées jusqu'à mi-mai.

### **Produits régionaux**

L'USP a tenu une présentation lors de la conférence de presse organisée à l'occasion du 7<sup>ème</sup> Concours suisse des produits du terroir. Le message principal était que l'ensemble de la chaîne des produits alimentaires doit profiter de la tendance pour les produits régionaux. Des prix équitables aux producteurs sont déterminants pour un succès à long terme. Ce point a également été souligné par Josef Zisyadis, président de Slow Food Suisse, lors de son discours.

### **Note de la semaine**

L'article de l'EAWAG publié dans le journal AQUA & GAS explique que les petits et moyens cours d'eau sont fortement pollués par des produits phytosanitaires. La réaction des médias a été très forte, le rapport a été repris sans aucune réflexion par les journaux, la radio et la télévision. Malheureusement, personne n'a remarqué que l'étude datait de 2015. Ces résultats sont connus depuis longtemps et ne sont pas contestés par l'agriculture. Depuis, des travaux importants ont été pris en main. Le plan d'action des produits phytosanitaire est sur le point d'être instauré, les exigences contre les dérives révisées et renforcées et de nouvelles exigences contre le ruissellement sont en cours d'élaboration. Toutefois, à ce jour il n'est toujours pas clair, de la manière dont ces substances actives des produits phytosanitaires se retrouvent dans les eaux. De ce fait, on peut se poser la question du financement de ces études. Cet argent ne devrait pas plutôt être investi dans la recherche afin de déterminer de quelle manière et par quelles voies ces substances actives se retrouvent dans les eaux.